DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE COMMUNE DE BOUTIGNY	CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2025 À 18h30

COMPTE RENDU

****

Le conseil municipal, légalement convoqué le lundi 27 janvier 2025 à 18h30, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Marc ROBIN, Maire.

Présents : MM ROBIN, AUBART, BONNERAVE, JORDAN, LELOUP, MENOT, PIEDELOUP, PLACENT et MMES LANDA, MASCHI-VASSILIERE, PAULTRE de LAMOTTE et PETIT.

Absents excusés : M. LABRANQUE qui a donné pouvoir à Mme PAULTRE de LAMOTTE et M. ROSSIGNOL qui a donné un pouvoir à M. LELOUP.

Le quorum est atteint.

Le Maire ouvre la séance par l'appel nominal. Ensuite, il est procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire au sein du conseil : M. BONNERAVE est désigné pour remplir cette fonction.

Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024 qui est approuvé à l'unanimité.
Il demande aux élus présents d'ajouter deux délibérations. Elles concernent des demandes de subvention.
Accepté à l'unanimité.

Le Maire :

• Présente ses meilleurs vœux au conseil municipal.
• Informe sur le problème fibre sur la commune, il donne connaissance d'un projet de communiqué destiné à la population de BOUTIGNY, pour améliorer la communication lors de problèmes comme celui de la fibre. Au jour de la réunion du conseil il y avait encore 28 comptes clients référencés en panne.
• Point travaux :
- **Voirie** : Les travaux de voirie de la Place de l'Église reprendront le 10 février 2025. La Société Pian s'occupera des finitions de la SADE.
- Pendant les vacances de février l'entreprise de **menuiserie** interviendra dans l'école pour poser les volets dans la 2ème classe et la salle de motricité. Un devis a été demandé pour réaliser un faux plafond dans la classe N°1 en sollicitant le budget participatif de la Région.

- **Mairie :** Les travaux de la Mairie ont pris du retard. La plomberie est commencée et le passage des fils électriques terminé. La pose des fenêtres interviendra le mercredi 29 janvier et le plaquiste commencera la semaine du 3 au 7 février.
- Monsieur le Maire demande une validation au conseil pour les couleurs des menuiseries extérieures. Un gris marroné (Réf 7013) a été retenu.

Il est ensuite procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
****

1) TRAVAUX DE MAIRIE AVENANT N°1
Marc ROBIN laisse la parole à Claude BONNERAVE pour présenter l'avenant n°1 du lot1. Il s'agit de la location d'un Algéco pour stocker provisoirement les archives de la commune.
Délibération adoptée avec 11 voix pour et 4 abstentions de Mme PAULTRE de LAMOTTE, Mme PETIT, M. LELOUP et M. PLACENT.

Monsieur BONNERAVE présente 4 devis concernant différents petits aménagements dans la mairie
- Fourniture et pose de cornières pour l'habillage des rejingots
- Fourniture et pose d'une gâche électrique à émission côté RPI
- Fourniture et pose de vitrage en imposte sur les deux portes d'entrée mairie et RPI.

ainsi que celui du mur de clôture en bordure d'une propriété voisine.

2) ADHÉSION AU CENTRE DE GESTION POUR L'ANNÉE 2025/2026
C'est une délibération qui était prise tous les ans mais qui n'est plus nécessaire aujourd'hui.

3) RETRAIT DE LA COMMUNE DE PRÉCY-SUR-MARNE DU SMITT
Monsieur le Maire laisse la parole à Daniel AUBART ou Sylvie MASCHI pour expliquer la situation de ce Syndicat.
Délibération adoptée à l'unanimité.

4) ADHÉSION DE LA COMMUNE DE SAINT-SOUPPLETS AU SDESM
Le Comité Syndical a approuvé l'adhésion de la commune de Saint-Soupplets et demande aux communes adhérentes de valider cette adhésion.
Délibération adoptée avec 14 voix pour et 1 abstention de M. PLACENT.

5) SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION « LES ANI'MEAUX »
L'Association est intervenue pour opérer 9 chats situés sur Magny-Saint-Loup, un coût de 1 030,15€. Le conseil décide d'allouer 500€ à l'Association.
Délibération adoptée avec 13 voix pour et 2 abstentions de Mme PAULTRE de LAMOTTE, et de M. MAHÉ.

6) SUBVENTION POUR L'ÉCOLE DE SAINT-FIACRE
La demande n'est pas recevable car ce sont des parents d'élèves qui font la demande. Les écoles doivent faire la demande elles-mêmes accompagnée d'un mini budget. Le conseil municipal n'est pas favorable. La décision est reportée à la réunion de conseil du 17 mars en cas de nouvelle demande.

7) DÉLIBÉRATION SUR L'ACQUISITION D'UNE BOXE MEDICALE
Marc ROBIN laisse la parole à Sylvie MASCHI qui explique la nécessité de renforcer l'offre médicale dans les campagnes.
Délibération votée à l'unanimité

8) PROJET DE VALORISATION D'UN PARCOURS DE RANDONNÉE

Le futur circuit de randonnée donnera lieu à une délibération lors du prochain conseil municipal (probablement en mars). Il s'intégrera dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ce qui permettra de le pérenniser. Des réunions sont prévues prochainement avec l'Office de Tourisme de Meaux et le Département pour permettre son aménagement.

INFORMATIONS DIVERSES formulées par Monsieur le Maire :

Dossier RH

Le dossier d'un départ en retraite d'une agente en longue maladie est en cours d'étude à la CNRACL.

Le Maire évoque la situation de l'agente embauchée en remplacement de l'agente malade. Son contrat qui se termine le 12 février prochain sera renouvelé.

Proposition de la SPPE

Dans le cadre de leur activité, la Société organise une réunion d'information afin de faire le bilan de l'année écoulée et de nous présenter les projets pour les années à venir.

TOUR DE TABLE

Anna-Marie LANDA

Madame LANDA indique que pour l'année 2024 la Commune a instruit 78 dossiers relatifs à l'urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h20.

Le Maire,
Marc ROBIN

MAIRIE DE POMMEUSE 77470 - (SEINE-&-MARNE)

Informations diverses :

Réunion de travail sur le budget 2025 : 10 février
Vacances scolaires : du 15 février au 02 mars
Réunion de Conseil pour finaliser le budget : 17 mars 2025 à 20h00